

De la peste au coronavirus en passant par le choléra...

Comment les pesmois ont-ils survécu aux épidémies?

La période inédite de confinement que nous vivons aujourd'hui constitue une belle occasion de revenir aux fondamentaux de l'existence et de prendre le temps de se ressourcer. J'ai, entre autres, choisis de rechercher dans nos références historiques locales pour en savoir plus sur la manière dont nos ancêtres ont traversé des temps similaires ou plus graves encore, ceux les épidémies et des contagions qui ont marqué l'évolution de l'humanité.

Si les plus ancestrales calamités ne sont pas ou peu renseignées, les historiens locaux Beauséjour et Perchet évoquent ces terribles périodes en commençant surtout par 1349 « l'année de la grande mort ». Il s'agit de la peste, dite noire, celle qui touche largement le bassin méditerranéen et bien au delà. La pandémie tue près de la moitié de la population... et curieusement les chroniqueurs musulmans localisent son origine en Chine.

Les premières malédictions

La Franche Comté n'échappe pas à la contagion et les pertes humaines sont considérables. A Pesmes le quartier des « Baraques » (« les loges » dans d'autres communes) reste le témoin de l'endroit où l'on confinait les malades dans des cabanes en bois entourées de protections infranchissables faites de planches. Tenus à distance, les victuailles leur étaient transmises par de longues perches. Outre l'isolement, les moyens de lutte contre la maladie restaient désuets ou inopérants et on s'en remettait à Dieu et à ses saints.

Un hôpital existait « rue Basse » à l'intérieur de la ville sous le vocable de St Denis puis de St Renobert. Il était tenu par les religieux et les maladies contagieuses « soignées » quant à elles hors les murs dans ce que l'on appelait « la maladrerie » située à côté de l'église de Tombe de l'autre côté de l'Ognon à proximité de l'Hermitage.

On édifiera quelques temps plus tard, aux « Baraques » la chapelle St Roch, le patron des pestiférés, et on enterrera dans le cimetière proche.

Les maisons contaminées, voire les villes et villages étaient « barrés » et étroitement surveillés. Certains acteurs du « Son et lumière » ont interprété le rôle des « bosserands » (la peste provoquait des bosses et bubons) ces nettoyeurs chargés



de vider les maisons, d'incinérer les victimes et de désinfecter le plus souvent par le feu les lieux souillés.

Pesmes, capitale du Comté de Bourgogne

Plus tard, en 1628, la maladie se manifesta d'abord à Bard les Pesmes mais « *disparut après quelques jours grâce à l'intervention des capucins de Pesmes qui seuls en ces temps de calamité osaient braver la contagion* ».

« *La maladie eut plus de gravité en 1630, dès le 28 juillet elle envahit la ville de Dole, où siégeait la Cour du Parlement du comté de Bourgogne. L'assemblée prit peur, et le lendemain, elle se réunit pour délibérer sur ce qu'il convenait de faire en la circonstance* ». Elle résolut de quitter la ville et « *qu'il n'y avait lieu plus propre que celui de Pesmes* ». Sûrement avaient-ils lu toute l'oeuvre de Louys Gollut et la description flatteuse de sa ville natale! (1)

Sollicités par le Président, les échevins locaux, très honorés de ce choix se mettent immédiatement en quête de trouver les maisons bourgeoises « *les plus commodes* » pour y accueillir les membres de la Cour et « *la chambre assez capable et spacieuse pour y tenir conseil* ». En toute hâte on répare ou embellit les maisons. Les dispositions sanitaires sont prises pour interdire l'entrée des étrangers. Dès la fin août le Parlement s'installe et tient ses séances à l'hôtel de ville de Pesmes devenue ainsi, momentanément, la capitale régionale!

Cet avantage sera de courte durée car l'épidémie gagnant déjà Gray menace la retraite parlementaire et dans le courant du mois d'octobre la Cour se transporte dans un lieu encore plus sûr et isolé, à la Vieille Loye au milieu de la forêt de Chaux.

La lutte contre le mal

Cet épisode « glorieux » n'épargne pourtant pas notre cité. Quelques mois plus tard le mal est là mais les victimes moins nombreuses que dans les villes environnantes. Des mesures sanitaires sont prises, on interdit les marchés et on s'inquiète des réserves alimentaires. Le rapport des officiers de Dole et de Gray constate

« *que les habitants de Pesmes avaient du vin en abondance et du blé pour plus d'une année; ils tenaient en réserve soixante boeufs gras et environ trois cents moutons; ils n'avaient besoin que de bois de chauffage, de beurre, d'oeufs, de laitages etc...* »



« *On fournissait aux malades trois livres de pain par jour, autant de viande et de vin qu'on jugeait leur entretien nécessaire... On n'avait pas de chirurgien mais les malades ne délaissaient d'être assistés par l'apothicaire Monyotte, qui leur portait de temps en temps des emplâtres et des médicaments*».

Pour permettre l'approvisionnement des habitants, « *il fut convenu que deux barrières ou palissades seraient placées hors des portes et que chaque jeudi les gens pourraient acheter ce dont ils auraient besoin* »... « *Les échanges et le paiement devaient se faire sur des palette à grands manches ou pesles de fer, et l'argent jetté dans de l'eau, ainsy que l'on en usoit en la*

ville de Gray pendant son affliction ».

Le respect de ces règles nécessitait une surveillance et des contrôles permanents car les écarts et excès liés à l'acquisition des moyens de survie se multipliaient. Plus grave, « *des habitants feraient enterrer secrètement leurs morts afin de dissimuler l'état de leur santé. Ils faisaient évacuer ou brûler leur loges afin de tromper la foi publique...* ». Les caporaux chargés d'intervenir fermaient les yeux dans le but de maintenir leurs avantages et conserver leur poste... Dans certains villages voisins infestés par la contagion comme Marpain, Malans, Thervay... les habitants refusaient de suivre les prescriptions de confinement promulguées par les échevins. Certains insoumis se révoltaient, détruisaient ou brûlaient les corps de garde afin de s'échapper du village dans le but de s'approvisionner à l'extérieur. Les édits publics promulgués en urgence ordonnaient « *d'arquebuser* » (tirer sur) ceux qui tenteraient de sortir...

Pour en finir de cette situation sanitaire, « *Les échevins requièrent un docteur en médecine de faire une revue générale des habitants et de constater l'état de la santé publique... le docteur Bourbault fit une première visite le 14 décembre 1631 et examina toutes les personnes qui se trouvaient alors à Pesmes (plus de 1000 habitants!). Il n'y trouva aucun malade sinon un petit enfant atteint de fièvre* ». L'opération se renouvelle un mois plus tard pour identifier seulement le cas d'un certain Pierre Henry « *ayant rejeté tous remèdes salutaires sans observer aucun régime de vivre mesme ayant beu du vin en quantité durant son mal auroit augmenté la fièbvre et l'inflammation de la pleure* » et en serait mort.

Après cette visite la « barre » de Pesmes fut levée mais la vigilance désormais renforcée, la vie pouvait reprendre lentement car « *la barre d'une ville en arrêta tout commerce et toutes les relations extérieures; il n'y avait plus de transaction ni justice... Quand un particulier devait sortir, il était obligé de prendre une licence de santé auprès des échevins visée dans toutes les localités visitées* ». Par ailleurs « *les pauvres n'estans domiciliés ny logés seront contenus en un hospital ou autre lieu certain et à ce destiné* » Cet édit, appelé « *édit des pauvres* » fait partie des décisions prises par le Parlement lors de son séjour à Pesmes, le 2 septembre 1630. Les pesmois pouvaient compter sur le docteur Bourbault, le chirurgien Nicolas Alteris et l'hôpital, là où les indigents trouvaient refuge et nourriture.

L'insalubrité cause de tous les maux

Cette violente et douloureuse épreuve permis de comprendre les mesures nécessaires et urgentes à mettre en oeuvre en cas d'épidémie. Ainsi, en septembre 1720, alors que la peste se manifeste à Marseille, le magistrat de Pesmes ordonne « *qu'il sera fait guai et garde aux portes de la ville pour surveiller les voyageurs, vagabond, gens sans aveux et autres à moins qu'ils ne soient munis de billet de santé signé du maire et échevins de chaque ville, et ce pour prévenir la maladie conta-*



gieuse qui reigné déjà en la ville de Marseille ». L'expérience et les mesures préventives déployées dans tout le pays auront raison de la maladie qui n'atteindra pas notre cité.

Pourtant la question de la salubrité de la ville reste entière et constitue une source permanente d'inquiétude pour le sieur Maître, premier échevin qui présente le 24 août 1769 un long réquisitoire sur ce sujet: « on déposait dans les rues de Pesmes et aux environs des puits et fontaines publiques des matières qui gâtoient les eaux, infectoient l'air et y causoient une intempérie qui influoit beaucoup sur la santé des habitants... Que l'on avoit déjà précédemment cherché les moyens de rendre à cette ville la salubrité que luy a donné son heureuse situation, que le mal s'augmentant considérablement, même à un point intolérable, l'infection causant beaucoup de maladies, même des bubons pestilentiels appelés vulgairement puce maligne qui depuis quelques années nous ont enlevé nombre d'habitants, il es nécessaire d'employer tous les moyens possibles pour éloigner cette semence mortifère et empescher qu'un pareil abus ne se perpétue, que se serait en vain que l'on auroit eu dans les villes la sage précaution de construire des cimetières au dehors pour enterrer les morts si l'on n'éloigne pas du dedans ce qui peut infecter l'air et causer le même effet comme les fumiers, les colaques (cloaques) et les lieux d'aisance qui voident dans les rues des communes et n'ont point d'autres issues. Pesmes qui se trouve dans tous les cas placé avantageusement, devrait jouir de l'air le plus pur et n'avoir pas la douleur de se voir enlever des hommes utiles au printemps de leur âge; les rues sont remplies de fumier est d'ordure, les voitures, les gens de pied même ont peine à y passer; quelques particuliers y font des creux où s'arretent les égoux qu'ils voident lorsqu'ils sont desséchés, d'autres ont leur cabinet d'aisance qui s'y voident. Toutes ces horreurs ensemble répandent dans l'air une odeur qui le corrompt aisément; surtout l'été, l'on ose même pas ouvrir ses fenêtres crainte d'en être infecté. » Les décisions ne se font pas attendre et les conseillers ordonnent « l'enlèvement des fumiers, le comblement des creux ou

mares, la fermeture des lieux d'aisance; fait défendre de jeter par les fenêtres des eaux malpropres et des pots de chambre, sous peine d'amende... »

Les causes principales de la prolifération des maladies sont désormais bien identifiées. On prend les mesures de santé publique, d'hygiène et les travaux d'assainissement des rues se réalisent progressivement dans l'espoir d'éviter de nouvelles catastrophes sanitaires.



Les incroyables dégâts du choléra

Ce ne sera hélas pas le cas au milieu du XIXème siècle, au cours duquel notre région subit des assauts répétés d'un « nouveau » fléau: le choléra. Dans ce cas, la bactérie n'est plus transmise par les rongeurs ou les puces, mais plus simplement

par l'eau, les fruits et les légumes. C'est dire, avec de tels vecteurs, la rapidité et l'importance de la contamination. La maladie se manifeste par des diarrhées gravissimes, des vomissements, une soif intense et une rapide déshydratation de l'organisme conférant au visage une cyanose effrayante, d'où le nom de « *peur bleue* ». Faute de traitement, c'est la mort.

Cette nouvelle pandémie s'abat de la façon la plus terrible au cours de l'année 1854. La Haute Saône est un des départements les plus touchés avec près de 10 000 victimes!

A Pesmes c'est une véritable hécatombe. Courant juillet l'infection gagne violemment la cité pour s'estomper à la fin du mois de septembre. Le bilan est tragique: 15 morts en juillet, 21 en septembre, mais le mois d'août prend des proportions désastreuses, inimaginables: on compte précisément 231 victimes! Le pic de l'épidémie se situe le 19 août avec 22 décès dans la journée! Pendant 12 jours consécutifs on enterre plus de 10 malheureux... Les soins sont prodigués dans l'urgence et avec les moyens du bord par les deux médecins Claude Poinot et Eugène François Bourdin également maire de la commune. L'abbé Guichard, curé de Pesmes décède le 16 août, son vicaire l'abbé Joly est vite rejoint par Joseph Darlin prêtre originaire de Pesmes revenu à la hâte au pays pour le seconder. On manque de remèdes et de médecins... Les enseignants, l'instituteur et les Soeurs de la Charité visitent et soutiennent les familles, tout comme le commissaire de police M. Bresson, Mme Guillaume. Le charpentier Siruguet façonne sans discontinuer



les cercueils de fortune, puis, dépassé par le nombre, on procède à des inhumations collectives... Un lourd climat de panique et de terreur s'installe. On s'en remet une nouvelle fois à la miséricorde divine. La mort frappe tous les âges, nul n'est à l'abri, ici un cultivateur, là un vannier, un fondeur des Forges, une couturière de 21 ans, le nourrisson d'un des aubergistes, l'ancien maire, le marchand de fruits...

L'attroupement devant une maison est à coup sûr le signe de la malédiction! Quand un logement est infecté les décès se succèdent comme dans les familles Thevenon, Suchet, Ancy, Brienne Guillaume,

Mourey, Maurice, Pilleron qui perdent trois voire quatre des leurs en quelques jours...

Il faut dire que l'entassement des habitants dans des appartements se conjugue avec la malpropreté, l'absence d'hygiène, la négligence vis à vis des détritiques des souillures de toute sorte sans parler des excréments des animaux comme des déjections humaines... Le sol des maisons reste principalement couvert de terre battue et conserve parfaitement l'humidité constituant un milieu idéal pour le développement des bactéries.

Le bilan visé et signé par le maire Bourdin pour cette année 1854 montre l'effrayante l'ampleur de cette épidémie de choléra totalement historique: 306 décès dont 181 adultes et 115 enfants...

Curieusement l'impact de la « saignée démographique » ne sera pas aussi marqué puisque la population pesmoise s'établira à 1631 habitants en 1856 contre 1712 cinq ans plus tôt. En 1861 Pesmes connaîtra un essor économique remarquable pour atteindre le sommet de sa population avec 1825 habitants.

César Ancey, le bienfaiteur

On ne peut mettre fin à ce douloureux chapitre sans évoquer le rôle exceptionnel joué par un certain César Ancey. Les anciens pesmois se souviennent de ce nom que portait la voie redevenue rue du Donjon. Ce personnage treizième enfant d'un ancien maire de la cité est né à Pesmes en 1799.

Après une enfance entre la place des Promenades et la rue du Donjon il suit de brillantes études à Dole puis Lyon et s'installe à Marseille. Là il fait rapidement fortune dans l'industrie « *des crèmes à tartre, produit recherché pour les besoins de la pharmacie, des boissons acidulées ou de la teinturerie...* » et connu de nos jours sous le nom de code E336. Parallèlement il accède au conseil municipal de la ville en qualité de « *chef incontesté du groupe catholique* ».

Son esprit de partage l'amène à garder un oeil bienveillant sur le village de son enfance et sur ses habitants. Au cours d'une visite familiale, et reçu par le conseil municipal de Pesmes le 12 mai 1854, il déclare: « *Je suis heureux de me trouver au milieu de vous, mes anciens compatriotes, et vous témoigne toute ma satisfaction et ma joie de pouvoir faire quelque chose de bien et d'utile pour notre pays... Si je puis le faire aujourd'hui, c'est à la prospérité du commerce de notre ville de Marseille que vous le devez et je ne demande assurément point de remerciement* ».

César Ancey propose en effet de faire don des fonds nécessaires à l'établissement d'un hôpital et à son fonctionnement. La somme de 11000 francs (2) sera ainsi versée. Le maire voulait en effet faire

part de toute la reconnaissance de la population et « *en sa qualité de docteur en médecine il s'engage à donner (lui même) et gratuitement des soins journaliers aux malades admis dans cet hôpital* ». L'installation se fait, dans les mois qui suivent juste après « *la malheureuse épidémie qui a enlevé presque la cinquième partie de sa population et plongé le pays dans le deuil* ». Le dit hôpital sera situé dans la maison dite « *du singe* » (selon la famille Ancey) cédée gratuitement par le donateur dans un



lot comprenant « *les dépendances du château à côté des écoles, salle d'asile et des pompes* ». Il s'agit vraisemblablement du local placé sous les escaliers du grand pavillon.

Déjà, César Ancey « fournit annuellement une subvention de 250 francs pour l'entretien de la salle d'asile (« *la garderie* » des jeunes enfants l'ancêtre de l'école maternelle). Un an plus tard (septembre 1855) et suite à la démission du maître d'école, notre bienfaiteur « *prend en charge les 1000 francs nécessaires à l'installation de trois frères de la Doctrine Chrétienne aux écoles communales pour l'éducation du riche et du pauvre* ».

Devant autant de libéralité le conseil municipal, dans sa séance du 9 mars 1859, décide à l'unanimité de donner le nom de César Ancey (qui vient de décéder) ... à la rue du Donjon! Cette décision se perdra plus d'un siècle plus tard faisant place à une évocation réelle mais plus modeste par la plaque « ruelle César Ancey » qui immortalise la générosité d'un pesmois pour sa ville.

Les temps modernes

L'histoire se poursuit inexorablement... et comme un malheur n'arrive jamais seul, la première guerre mondiale particulièrement meurtrière prendra fin par une épidémie encore plus dévastatrice: la fameuse grippe espagnole.

Porté par les soldats américains venus prêter main forte, le virus génère d'énormes ravages entraînant la mort de dizaines de millions de personnes dans le monde (beaucoup plus que le conflit lui-même!).

Au plan de son observation locale les victimes se fondent dans la mortalité liée au conflit. L'état civil de Pesmes ne révèle en effet aucun impact lié à la maladie mais il faut savoir que les actes ne précisent que rarement les causes du décès.

Globalement le XXème siècle se poursuivra pour notre pays et notre région sans accident sanitaire de forte ampleur sauf les atteintes plutôt sporadiques des différentes gripes asiatiques.

Depuis dans notre pays tout comme à Pesmes, on observe avec distance et compassion la succession des calamités ou autres épidémies « exotiques » que nous servent avec force détails les médias: Typhus, Ebola, VIH, Sras...

L'épidémie de grippe H1N1 atteint la France en 2009 et nous rappelle le risque viral. Le bilan reste comparable (statistiquement) à une mortalité grippale « normale » la crise se passe avec ses tragiques conséquences humaines, son flot

de critiques, d'accusations, d'erreurs et de manquements... et le tourbillon de la vie reprend. L'actualité efface la mémoire...

En ce début d'année 2020 le réveil est plus inquiétant avec l'arrivée du Coronavirus. Cette fois notre société si élaborée se trouve désemparée. L'ensemble de l'organisation économique, sociale, sanitaire... ressemble à un château de



cartes en pleine tempête... Le café du commerce fermé par mesure sanitaire est largement compensé par l'incessant bavardage sur « les réseaux sociaux », où chacun a son idée sur la question ou trouve là le moyen le plus simple de se rassurer...

Malaise et interrogations

A Pesmes comme partout en France, « l'état de guerre » se traduit par l'application inédite du confinement. Les rues sont désertées, les services fermés, les cafés contraints de baisser le rideau, le chantier de restauration de l'église et ses impo-

sants échafaudages est à l'arrêt, les offices sont suspendus, les élections municipales ne déplacent que 43% des inscrits, les boulangers restent évidemment ouverts tout comme la supérette pour répondre aux exigences alimentaires. La pénurie menace. Le marché hebdomadaire reprend et la gendarmerie veille au respect des règles. Les scolaires suivent leurs cours sur leurs tablettes et nul ne sait encore comment les examens s'organiseront. Déjà plus de quinze jours à la maison et les solidarités s'établissent entre voisins, le maire a fait ressortir le « haut parleur » d'Edmond l'ancien garde champêtre afin que personne ne soit oublié... On parle de cas avérés sur la commune ou en tous cas de personnes contaminées. Certains râlent contre le manque d'anticipation, l'absence de masques... le facteur qui ne passe plus tous les jours... Dans les maisons on « profite » de la situation pour lire, peindre, bricoler, jardiner, écrire ou plus simplement se changer les idées devant la télé ... On redécouvre le gazouillis des oiseaux, les images satellites montrent l'amélioration de la qualité de l'air... Quand le travail pourra-t-il reprendre, quand pourrons-nous fêter le retour à la « normale »? Le jour d'après aura-t-il les allures d'hier? Certains disent que la vie ne sera plus jamais comme avant... Une ère nouvelle nous est promise.

Avec le recul de l'histoire ces épreuves souvent terribles ont permis à l'humanité de s'adapter, de chercher des parades, de progresser. Dès l'antiquité on a compris que l'isolement, la quarantaine, le confinement permettaient empiriquement de réduire les effets du mal. De proche en proche, les mesures d'hygiène corporelle, la propreté des logements, l'assainissement des villes, la protection de l'eau, la découverte de vaccins... ont largement contribué à cette heureuse évolution.

Le fatalisme, le recours et l'espoir de nature religieux ont fait peu à peu place à la science même si cette dernière reste en échec dans l'immédiateté.

Les conséquences économiques et l'effondrement des activités qui en découlent se trouvent, dans les modèles classiques, invariablement dépassés par une relance toujours plus vigoureuse...

En ces temps particuliers de doutes existentiels, nul ne sait de quoi sera fait demain, mais une vertu majeure et peut-être nouvelle se dégage de cette crise, celle du retour aux valeurs essentielles: la primauté de l'homme sur l'économie et la beauté de la vie.

Christian KITA

2 avril 2020.

(1) Dans son ouvrage « Mémoires historiques de la République Séquanoise » 1592.» Gollut écrit « Pesmes ma douce patrie, ville de l'un des meilleurs airs et de plus belle assiette qui soit en Bourgogne... »

(2) Ce don représente la valeur d'environ 300 000€.

Sources:

- E. Perchet: Le Culte à Pesmes.
- G. de Beauséjour et C. Godard: Pesmes et ses seigneurs.
- Archives départementales et communales.
- F. Lassus: Pesmes. Elements sur l'aménagement urbain depuis l'époque moderne.
- Geneanet: Chronique des Ancy de Pesmes.